

ADMINISTRATION: La Ville de Carmaux lance une commission vie économique locale

Afin de créer des relations avec les acteurs économiques locaux, la [VILLE DE CARMAUX](#) / T : 05.63.80.22.50 met en place une commission "extra municipale" destinée à développer une vie économique locale. Cette commission a pour but d'informer les artisans et commerçants sur les objectifs de la ville et les règles applicables, mais aussi de coordonner et animer le secteur économique. www.carmaux.fr